

LA DÉFENSE

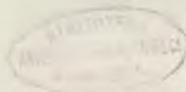
DES

VICTIMES POLITIQUES

Bulletin des Groupes d'Action contre la répression et la terreur

DIRECTION :
55, rue du Fg Montmartre, Paris-9^e
Téléph. : Trudaine } 77-41
 } 77-42

On est prié de reproduire
les articles et informations
publiés ici.



7 Juillet 1926.

SOMMAIRE DU N°4

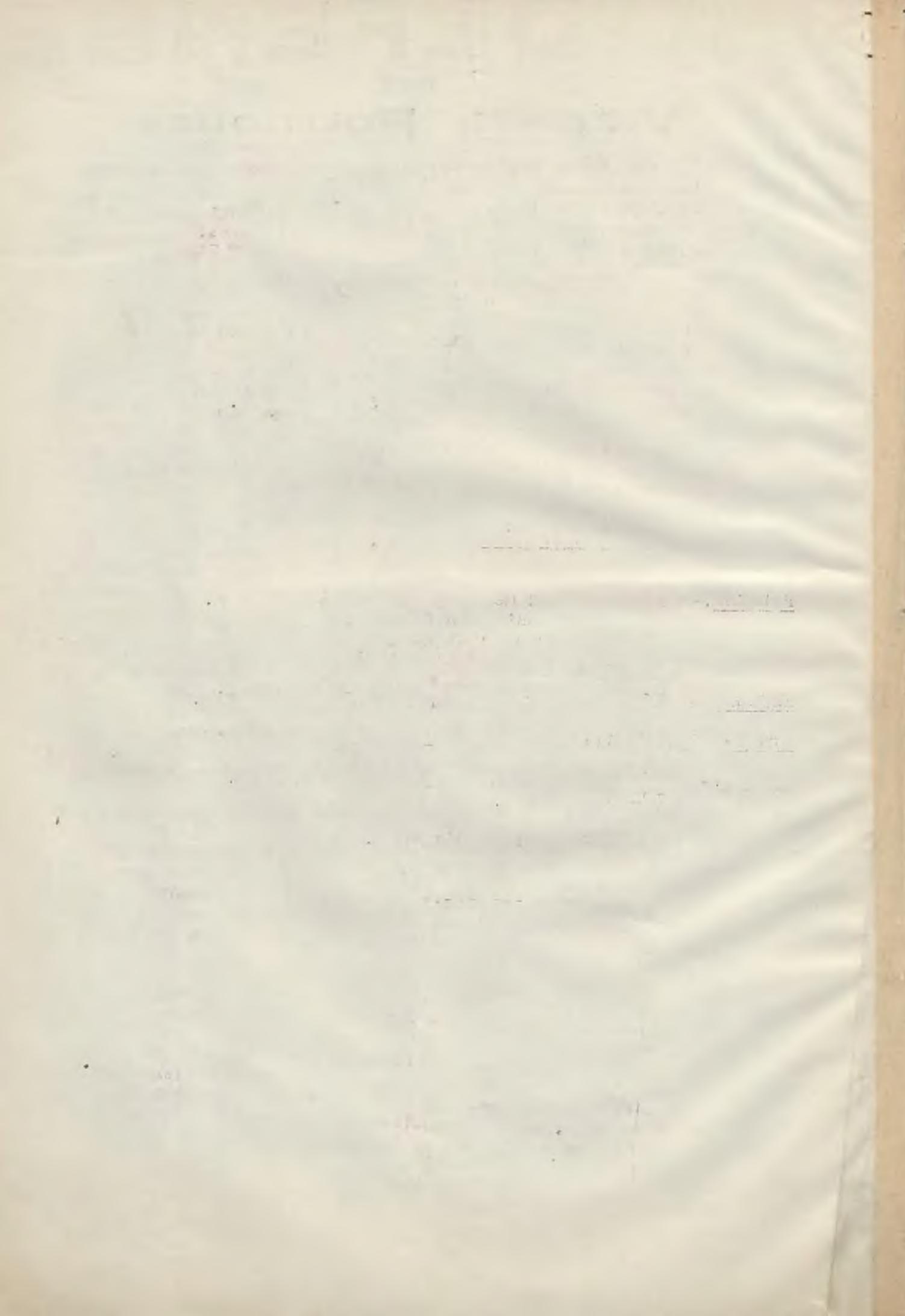
POLOGNE.- 1°- Le grand meeting de la Salle Wagram.
2°- L'impression en Pologne.
3°- La terreur continue.
4°- La lutte pour l'amnistie.

ESPAGNE.- 1°- Le voyage de Primo de Rivera à Paris.

ETATS-UNIS.- 1°- Sacco et Vanzetti seront-ils exécutés ?

ITALIE.- 1°- L'unité sociale par le Manganello.
2°- Un complot.

Informations diverses.



EN POLOGNELE GRAND MEETING DE LA SALLE WAGRAM.-

Le Comité pour l'amnistie en Pologne a donné le 2 Juillet à Paris dans la Salle Wagram, un meeting, dont le succès a été grandiose.

La vaste salle était pleine d'auditeurs français et polonais. Il y avait plus de 4.000 personnes.

Henri BARBUSSE présidait assisté de M.ZIROMSKI, du parti socialiste et d'un délégué polonais.

L'allocution du grand écrivain fut remarquable de force et de chaleur. Il appela l'opinion française qui s'est si utilement mobilisée pour les peuples balkaniques, à l'action en faveur de la Pologne soumise elle aussi à toutes les cruautés de la Terreur Blanche. Il montra la similitude des situations, l'écrasement du pays par un militarisme hypertrophié, une répression anti-ouvrière allant, non seulement jusqu'à la suppression des organisations, mais à celle des adhérents à ces organisations, un système féroce de dénationalisation employé par l'Etat pour annihiler par la violence les minorités ethniques.

Après le discours d'Henri BARBUSSE, salué d'ovations, M.ZYROMSKI prend la parole. Il parle avec émotion de la Pologne, écartelée hier entre l'Autriche, la Prusse et la Russie, qui a connu toutes les formes de l'oppression et il s'indigne que libre aujourd'hui au point de vue national elle ne reconnaisse pas tous leurs droits aux minorités qui existent à l'intérieur de ses frontières.

Quelques interruptions se produisent quand M.ZYROMSKI déclare qu'il est solidaire des socialistes polonais, mais dans l'ensemble son discours franc et sincère est très bien accueilli.

C'est ensuite le délégué polonais qui expose la situation en Pologne d'abord en français, ensuite en polonais. Son discours soulève l'enthousiasme des nombreux polonais massés dans la salle, qui chantent l'Internationale.

Puis la parole est à Georges PIOCH. Avec sa fougue habituelle, l'écrivain français fait le procès de la réaction en POLOGNE. Musicographe réputé il parle avec lyrisme de Chopin et oppose la sensibilité, l'exquise civilisation du grand musicien à la sauvagerie que permet de constater le rapport Thugutt.

Georges PIOCH est interrompu par un nationaliste polonais assis aux places réservées à la presse et qui lui reproche " de ne pas aimer la Pologne "

Georges PIOCH lui répond qu'il aime la Pologne de Chopin, des travailleurs intellectuels et manuels, des insurgés pour l'indépendance et non pas celle des militaristes oppresseurs d'aujourd'hui.

Henry TORRES, s'attaque à son tour à la réaction polonaise, réclame l'amnistie, flétrit l'antisémitisme répugnant et montre la responsabilité de la diplomatie française qui en Pologne comme ailleurs soutient les blancs et toutes les forces rétrogrades. Le succès du puissant orateur est considérable.

Henri BARBUSSE tient alors à donner la parole à l'interrompteur nationaliste. Celui-ci un ancien officier de la Légion étrangère, lance quelques phrases de haine contre la Révolution russe et menace les "rouges" de tous les pays. On voit par cet échantillon ce que peut être le régime militariste en Pologne.

Des clamours et des sifflets s'élèvent qui se changent en acclamations lorsque VAILLANT-COUTURIER, paraît à la tribune.

Le député de la banlieue ouvrière parle de PILSUDSKI. " Cet homme qui a bénéficié de l'appui des forces populaires, va-t-il donner l'amnistie ? Il le faut ! Nous saurons la lui imposer."

Et VAILLANT-COUTURIER, parle à son tour des nationalités opprimées, des juifs exclus de tous les emplois, puis de la colonisation des Français et des Anglais qui remplace pour la Pologne le joug des trois empereurs.

Il termine en rappelant le 15 Mai 1848 où les ouvriers des faubourgs parisiens, à la voix de Blanqui se levèrent au cri de "Vive la Pologne !". Les ouvriers parisiens ont toujours les mêmes sentiments à l'égard du peuple polonais. Et il sont venus ce soir par milliers dans cette salle pour l'aider à se libérer de ses nouveaux maîtres."

Une ovation formidable salue ces paroles et l'ordre du jour suivant est voté à l'unanimité.

"Les citoyens réunis le 2 Juillet, Salle Wagram, après avoir entendu les orateurs qui ont répondu à l'appel du Comité pour l'Amnistie en Pologne, adressent leur salut fraternel au peuple polonais, soumis, depuis sa prétendue libération de 1918, à la plus cruelle des réactions.

"Ils flétrissent le régime des emprisonnements, des tortures, des massacres subis par la Pologne. Ils dénoncent à l'indignation publique le traitement horrible auquel sont soumis les détenus politiques dans les prisons, comme celle de la Sainte-Croix ou de Wronki.

"Ils réclament l'amnistie immédiate et complète, le droit pour les minorités de se développer librement et pour les travailleurs de reconstituer leurs organisations économiques et politiques.

"Ils se séparent aux cris: de Vive le prolétariat ouvrier et paysan de Pologne !. Vive la solidarité internationale !."

L'IMPRESSION EN POLOGNE.-

La constitution du Comité pour l'Amnistie en Pologne et le succès remporté par le meeting organisé à la salle Wagram, le 2 Juillet, ont profondément ému les sphères gouvernementales de Varsovie. Les journaux officieux de la capitale ont publié des dépêches de leurs correspondants parisiens, qui commentent à leur façon ces événements.

Le "Kurjer Poranny" (Courrier du Matin) du 3 Juillet 1926, se distingue particulièrement par ses nouvelles fantaisistes. Son représentant en France prétend savoir que MM. FONTANIER et FROT, députés socialistes, signataires du manifeste contre la terreur polonaise, auraient protesté contre un soi-disant abus de leurs noms sur les affiches convoquant les Parisiens à assister au meeting.

L'active secrétaire du Comité, Madame Magdeleine MARX, nous a prié de démentir ces affirmations mensongères. Monsieur FONTANIER lui a personnellement permis, par lettre, de joindre sa signature à celles des autres protestataires. Quant à Monsieur Eugène FROT, il avait formellement promis à un représentant du Comité pour l'Amnistie en Pologne de prendre la parole le 2 Juillet à la Salle Wagram, et seul un empêchement matériel imprévu ne lui a pas permis de le faire.

Le "Kurjer Poranny" est maintenant renseigné. Nul doute qu'il voudra prochainement reconnaître son erreur

et exiger de son collaborateur parisien plus de véracité.

LA TERREUR CONTINUE.-

Comme il était à prévoir la terreur continue de plus belle en Pologne, et le nouveau gouvernement ne semble guère disposé à arrêter ses méfaits. Loin de là, au lieu des paroles d'apaisement qu'on était en droit d'espérer de lui, ses membres les plus qualifiés, multiplient les menaces et les vexations à l'égard de ses opposants politiques.

ARRESTATIONS EN MASSE

Le 17 Mai, à Lublin, dans le district de Wlozlawek, une centaine de paysans s'étant réunis devant le Commissariat de Police pour demander la libération de deux membres du Parti paysan indépendant arrêtés le même jour, a été dispersée par les forces policières et dix personnes ont été emprisonnées.

Le 18 Mai, le député blanc-russien Mepla a été arrêté, alors qu'il prononçait un discours sur les événements récents de Pologne.

Le 19 Mai, treize membres de l'organisation " La Jeunesse communiste" ont été arrêtés.

Le 20, à Lemberg et Tarnopol, arrestations en masse de fonctionnaires communistes.

En Galicie, poursuites contre les ukrainiens nationaux.

Le 21 Mai dernier, 14 ouvriers à Sumalki ont été condamnés à la peine globale de 31 ans 1/2 de prison. Leur crime: avoir appartenu au Parti Communiste.

Le 24 Mai, arrestation de 15 membres des Jeunesses communistes.

Le 25 Mai, à Lemberg et Varsovie, arrestations multiples d'ouvriers pour distribution de tracts. Le journal "Trybuna" publié à Varsovie est saisi.

Le 3 Juin dernier le tribunal de Lodz a condamné à 6 ans de travaux forcés Jeanne Poplawoka et ses deux camarades à 4 et 2 ans de prison. Motif: Propagande communiste.

Le 11 Juin a été condamné à 2 ans de prison, à Vilno Nicolas SZYLA, rédacteur du journal blanc-russien national "La voix du blanc-russien". L'acte d'accusation lui reprochait sa propagande pour l'indépendance de la Blanche-Russie polonaise.

Le 18 Juin à Luck ont été jugés 25 ouvriers et paysans ukrainiens, accusés d'avoir appartenu au P.C. de l'Ukraine Occidentale, 12 ont été condamnés à 2 ans de travaux forcés chacun, 10 à 1 an de prison chacun et 3 à 1 an 1/2 de prison chacun.

A ces condamnations il faut enfin ajouter la condamnation à 4 mois de prison d'un prêtre de l'Eglise Nationale à Grudziadz, pour avoir fait la messe en son rite.

Le 2 Juillet le Tribunal de Varsovie a condamné Wlodarczyh, Blumberg et Tuchendler à 2 ans de prison, pour avoir pris part à un meeting de sans-travail en Décembre dernier.

GREVES DE LA FAIM

A la prison de Nowogrodek, 80 détenus politiques font la grève de la faim pour protester contre les mauvais traitements dont ils sont l'objet. De même à Bialaston pour 30 autres prisonniers.

LES FASCISTES CONTRE LES MINORITES NATIONALES

Le 26 Mai dernier, à Lemberg, une rencontre sanglante a eu lieu entre paysans et fascistes. Ces derniers ont attaqué les paysans à coups de couteau et de revolver. De nombreux blessés sont tombés sur le lieu de l'attentat. D'autres paysans, qui sortant d'un meeting, voulurent secourir leurs compagnons, ont été dispersés par la police.

ARRESTATION DES CHEFS DU MOUVEMENT SYNDICAL

Il y a quelques jours, la police de Varsovie, a effectué une descente nocturne dans les appartements de toute une série de militants syndicaux en vue. 11 personnes ont été arrêtées, dont Sypoula, le président extrêmement populaire parmi le prolétariat de Varsovie, du syndicat du bâtiment, ainsi que Kaminsky du syndicat des métaux, etc.,

LA LUTTE POUR L'AMNISTIE.-

Indépendamment de la demande d'amnistie, déposée à la Chambre par 52 députés des groupes ouvriers, paysans et des minorités ethniques, les partis de gauche se sont unis pour entamer la lutte pour l'amnistie dans le pays.

Il a été créé un Secrétariat Commun pour la lutte pour l'amnistie où sont représentés les partis suivants: Le Parti Paysan Indépendant, la Fraction Communiste de la Chambre, le Parti Socialiste Indépendant Ukrainien, le Parti Ukrainien de la Liberté du Peuple, le Groupement ouvrier et Paysan Blanc-russien et le Parti Social-démocrate Juif "Poalé-Sion"

La direction du Secrétariat a été confiée à Stanislas Ballin, député du Parti Paysan Indépendant.

Le Secrétariat a commencé une action d'agitation qui se développe surtout à Varsovie, en Haute-Silésie, à Lodz et dans les villages des voïvodies de Kielce, Silésie, Lublin, Volkynie.

A Varsovie et en Haute Silésie il y a eu de nombreux meetings dans les usines.

La police, comme il fallait s'y attendre, essaie d'empêcher l'action pour l'amnistie en troublant les meetings et en arrêtant les assistants.

CE QUI SERAIT LE PROJET GOUVERNEMENTAL

Comme l'on sait, le gouvernement polonais prépare un projet d'amnistie qui devra être soumis à la chambre vers la fin du mois courant.

Ce projet n'est pas encore officiellement publié. Toutefois la presse en donne le résumé.

Voici ce qu'écrit le journal socialiste "Naprzôt" (En Avant) paraissant à Cracovie.

"L'amnistie ne touchera pas les communistes et prendra en considération principalement les délits commis par les éléments de droite. En outre, l'amnistie comprendra les délits politiques des minorités blanc-russiennes et ukrainiennes, commis pour la cause de la lutte nationale.

L'ACTION DES MASSES OUVRIERES

Dans la section polonaise du Secours Rouge, la campagne pour la libération des détenus politiques a été menée avec

succès. Dans un grand nombre de fabriques et d'usines on a organisé des conférences et des meetings.

En Silésie du Nord, même dans une réunion organisée par le parti ouvrier national-réactionnaire, on a proposé des résolutions très vigoureuses en faveur de l'amnistie immédiate.

Une preuve de l'état d'esprit des masses ouvrières est constituée par la résolution en faveur de l'amnistie proposée par le comité d'arrondissement du P.P.S. à la conférence de Varsovie, contre la volonté des leaders locaux

E N E S P A G N E

LE VOYAGE DE PRIMO DE RIVERA à PARIS.-

L'annonce du voyage de Primo de Rivera à Paris, suivant à quelques jours de distance celui d'Alphonse XIII, a suscité parmi les émigrés espagnols en France et dans les grandes masses françaises la plus vive émotion.

Le 6 Juillet, le journal "Le Peuple" organe des syndicalistes réformistes de la C.G.T. dirigé par M. JOUHAUX, représentant français à la Société des Nations, annonçait la nouvelle sous ce titre "Un visiteur indésirable"

Le 7 Juillet "Le Quotidien" le grand journal du Cartel, dans un article de première page posait la question "Primo de Rivera osera-t-il venir à Paris le 14 Juillet ?"

Enfin "L'Humanité" du même jour relatait l'intervention du conseiller municipal Louis Sellier au conseil municipal contre les réceptions préparées en l'honneur du sanglant bourreau des Espagnols " Le prolétariat de Paris a-t-il dit, ne tolérera pas la présence du chef des fascistes espagnols "

La section française du Secours Rouge International a apposé sur les murs de Paris une affiche où elle dénonce " la provocation " que constitue le voyage du dictateur.

On peut être assuré que ce mouvement ira en s'amplifiant, la grande majorité de la population française étant résolument hostile au régime d'oppression dont souffre l'Espagne.

A U X E T A T S U N I S

SACCO ET VANZETTI SERONT-ILS EXECUTES ?

Malgré l'aveu du détenu Madeiros, quoique les honnêtes gens des pays les plus différents aient exprimé, par un mouvement de protestation énergique leur révolte de l'assassinat préparé froidement par la justice américaine; cette dernière n'a toujours pas reconcé à exécuter Sacco et Vanzetti, accusés d'un crime qu'ils n'ont pas commis.

Trois fois, grâce à l'action du monde civilisé, les autorités des Etats-Unis, ont été obligées de différer l'application de leur décision.

Mais, malheureusement, plusieurs déclarations officielles, laissent entendre que la bourgeoisie yanke fera son possible pour trouver un prétexte au maintien de la condamnation à mort.

L'ambassadeur des Etats Unis en Italie s'en lave déjà les mains, tout comme le gouvernement central américain. Forcé par la protestation des masses des ouvriers italiens, par les centaines de télégrammes de protestation qui lui sont parvenus, il déclare que la condamnation ou l'exécution de Sacco et Vanzetti est "d'après la Constitution américaine" une affaire qui ne regarde que le tribunal de l'Etat de Massachusetts (!) et que le gouvernement central et le président des Etats-Unis ne peuvent pas influencer l'évolution antérieure de l'affaire.

"Si la condamnation est confirmée, conclut l'ambassadeur, alors le droit de grâce appartient uniquement au gouvernement de l'Etat de Massachusetts, dont les actions échappent au droit de contrôle du président des Etats-Unis!"

Cette déclaration, ainsi que celle du juge Webser Thayer qui prétend que Sacco et Vanzetti, même s'ils n'avaient pas commis le fait concret dont ils sont accusés, seraient quand même coupables moralement, surtout qu'ils sont des anarchistes prêchant l'abolition des institutions sociales, montrent toute la grandeur du danger, qu'une fois de plus, l'opinion civilisée de ce pays comprendra.

Par trois fois, elle a obtenu un résultat. Elle se doit aujourd'hui, non seulement d'arrêter l'exécution des deux innocents, mais aussi d'obtenir leur libération.

E N I T A L I E

L'UNITE SOCIALE" PAR LE "MANGANELLO".-

Tous les journaux fascistes, à partir de l'organe du "Duce" jusqu'à la dernière feuille de province, clament en coeur la beauté de la "commission sociale, de l'unité des vieilles classes, de la fusion et de l'annulation des anciennes factions" réalisées par le fascisme en Italie.

Mais, voyez-vous, la "commission sociale" de Mussolini ressemble étrangement à la "paix" de Varsovie.

Les quelques journaux que le gouvernement fasciste n'interdit pas, pour sauver les apparences de la liberté fasciste ne peuvent publier que les nouvelles et les commentaires permis par les autorités politiques. Le droit d'association, de réunion etc.. n'existe que pour les fascistes, ou sous leur contrôle. La police, les "carabinieri" les agents de la milice fasciste, tracassent les ouvriers, les brutalisent, et parfois les soumettent aux tortures les plus affreuses.

A l'instar de De Rivera, partout les autorités politiques et policière voient des "complots". Il faut dire que ces "complots" ne sont fabriqués que pour exciter les fascistes et les amener contre les ouvriers et les "antinationaux" en général.

Le cri d'actualité en Italie, est plus que jamais "Sus aux travailleurs !" Si les journaux Italiens pouvaient publier la chronique de la réaction, dans le pays, le tableau quotidien montrerait ce régime de "communion sociale" dans sa véritable lumière.

Les paysans sont tracassés autant que les ouvriers. Citons quelques faits.

Les vaillants paysans de Molinella, qui malgré la terreur toute particulière qui sévit dans cette région depuis de longues années, n'ont pas voulu adhérer aux corporations fascistes. Tout dernièrement on a dissout leur organisation syndicale, sous l'accusation d'avoir des buts "antinationaux et subversifs". La "liberté du travail" dont la bourgeoisie se vante, est fixée nettement dans le passage de cette lettre envoyée par le "fascio" de Molinella aux travailleurs.

"Aucun ouvrier ne peut être embauché sans être muni de la carte des syndicats nationaux fascistes. Quiconque se

présente comme adhérent à un syndicat libre, doit être chassé du travail"

Les ouvriers qui se refusent d'adhérer aux corporations fascistes sont poursuivis, tracassés et souvent tués. C'est ainsi qu'à Noto, deux travailleurs coupables de n'être pas syndiqués dans les corporations ont été attaqués, frappés sauvagement. Un d'eux a été traîné par les pieds jusqu'au siège du "Fascio" où il a été condamné à subir 59 coups de "manganello" (matraque). Les enfants sont obligés de s'instruire aux pupilles fascistes ("babilla"). A Candelo (province de Novare) les enfants qui veulent fréquenter les écoles, doivent préalablement être inscrits aux "babilla".

L'adhésion au parti communiste est en fait considérée comme un délit. Le Tribunal de Rome vient de condamner 9 ouvriers à plus de 10 mois de prison chacun, pour être inscrits à une "association séditionnelle".

Malgré la terreur le prolétariat et la paysannerie, commencent à réagir. C'est ainsi qu'on doit remarquer la révolte des paysans d'un village près de Cagliari (Sardaigue). Environ 3.000 paysans armés de tous leurs outils, ont attaqué la mairie, blessant le maire, le secrétaire de l'octroi et un agent. La révolte a été étouffée, grâce aux renforts arrivés en hâte. Par ici et par là, les ouvriers réagissent contre les gestes des chemises noires.

La "communauté sociale" réalisée par les fascistes, outre à ces épisodes que nous avons reportés, est confirmée, par le bulletin de la réaction que nous donnons régulièrement ici.

Voici donc le bilan de la réaction pour la deuxième décennie de Juin:

Morts.....	1
Blessés.....	13
Agressions.....	18
Arrestations.....	45
Condamnations.....	20
Perquisitions.....	83
Journaux saisis.....	5

UN COMLOT ?.-

Depuis quelques jours la presse fasciste mène un grand tapage, autour de la prétendue découverte d'une "organisation communiste". Il paraît qu'au fond, il ne s'agit que de quelques milliers d'exemplaires saisis du journal de défense des victimes "Solidarietà Proletaria". Cela a suffi pour que les députés communistes MOLINELLI et GRIECO aient été dénoncés à l'autorité judiciaire sous l'inculpation de "tentative de subversion des institutions". Les maisons de ces deux députés, ont été perquisitionnées, malgré leur immunité parlementaire.

Un fait particulièrement important à remarquer dans ces derniers jours est le verdict prononcé contre des ouvriers inculpés d'avoir participé au soulèvement populaire d'Ancona en 1920. Au total ont été distribuées 87 années de réclusion: Cola Cafiero et Silvestrelli ont eu 20 ans de réclusion chacun. Pincini, 15 ans, Sacchetti, 12 et d'autres des condamnations un peu moins fortes.

Par contre les fascistes auteurs de crimes, de dévastations de sièges d'associations etc., sont acquittés. A Novare 17 fascistes, reconnus par le tribunal comme auteurs des dévastations de deux locaux, d'associations de combattants, ont été libérés, et portés en triomphe.

